

Parcoursup

Plateforme Parcoursup depuis le 22 janvier : <https://www.parcoursup.fr/>

- Du 22 janvier au 14 mars : Inscription et formulation des vœux
- Du 15 mars au 3 avril : Confirmation des vœux
- Du 15 mai au 19 juillet : Phase d'admission

Attention : la plateforme est suspendue pendant les épreuves écrites du bac du 17 au 24 juin 2019.

Une nouveauté est apparue cette année destinée à éviter les blocages dans les traitements des demandes et éviter ainsi un stress intense tant pour les candidats que pour leurs parents. Le délai entre une réponse « OUI » d'une formation et l'acceptation du candidat est raccourci : entre 3 et 5 jours selon la date de réception du « OUI ». Les délais seront indiqués et il faudra veiller à les respecter.